

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=POEU&ID\\_NUMPUBLIE=POEU\\_027&ID\\_ARTICLE=POEU\\_027\\_0177](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=POEU&ID_NUMPUBLIE=POEU_027&ID_ARTICLE=POEU_027_0177)

---

## Le débat sur l'eurocentrisme des organisations syndicales internationales : une perspective des amériques

par Thomas COLLOMBAT

| Harmattan | Politique européenne

2009/1 - n° 27

ISSN 1623-6297 | ISBN 978-2-2960-8955-6 | pages 177 à 200

---

Pour citer cet article :

— Collombat T., Le débat sur l'eurocentrisme des organisations syndicales internationales : une perspective des amériques, *Politique européenne* 2009/1, n° 27, p. 177-200.

---

Distribution électronique Cairn pour Harmattan.

© Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Thomas COLLOMBAT

**LE DÉBAT SUR L'EUROCENTRISME DES ORGANISATIONS  
SYNDICALES INTERNATIONALES :  
UNE PERSPECTIVE DES AMÉRIQUES<sup>1</sup>**

*Cet article traite de l'évolution de l'influence des syndicats européens sur les organisations syndicales internationales depuis la fin de la guerre froide. À cette fin, nous étudions les perceptions de syndicalistes latino-américains afin de mieux cerner la façon dont la domination européenne est vécue par les acteurs censés la subir. Cette démarche nous amène à affirmer que si l'influence européenne est toujours forte, elle a changé de nature. Elle est aujourd'hui marquée par l'expérience de l'eurosyndicalisme, qui a permis aux syndicats européens de développer à la fois une pratique de l'internationalisme syndical et des stratégies qu'ils cherchent à exporter. Nos observations en Amérique latine nous amènent également à conclure que lorsque des syndicats coordonnent étroitement leurs activités sur le plan régional, leur influence sur le mouvement syndical international en sort renforcée.*

***The Debate on Eurocentrism in the International Labour Movement:  
A view from the Americas***

*This article deals with the evolution of European influence on International Labour Movement Organizations since the end of the Cold War. The perceptions of Latin American unions'officials are analyzed, in order to understand how they react to a supposed European domination. The author argues that if European influence is still strong, its nature has changed. It has been transformed by the experience of euro-unionism, which allowed European trade unions to practice labour internationalism and provided them with strategies they can export. Observations made in Latin America also lead to the conclusion that when unions closely co-ordinate their activities at the regional level, their influence on the international labour movement is thus strengthened.*

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier Mona-Josée Gagnon ainsi que les évaluateurs anonymes de la Revue pour leurs commentaires sur une version précédente de ce texte. Le terrain de recherche pour cet article a été financé par une Bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

En novembre 2006, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT) se sont dissoutes pour fonder, avec quelques centrales syndicales jusque-là sans affiliation internationale, la Confédération syndicale internationale (CSI). Le choix du lieu où ce Congrès fut organisé, Vienne, n'était pas anodin. Située aux confins de ce que la guerre froide a consacré comme Europe « de l'Ouest », l'Autriche symbolisait la préoccupation des Organisations syndicales internationales (OSI)<sup>2</sup> pour l'intégration de nouveaux affiliés en provenance des anciennes républiques socialistes. Toutefois, ce choix semblait également confirmer l'idée suivant laquelle les OSI sont avant tout préoccupées par le Vieux Continent et que malgré leur adhésion affichée à un « nouvel internationalisme » plus égalitaire (CSI, 2006, 11), elles n'étaient pas encore prêtes à accorder aux syndicats du « Sud » une plus grande place.

L'objet de cet article est d'apporter un éclairage nouveau sur la question de l'« eurocentrisme » des OSI. La question à laquelle nous tenterons ici de répondre est la suivante : comment l'influence européenne sur les OSI a-t-elle évolué depuis la fin de la guerre froide ? Nous avançons comme réponse que si l'influence européenne demeure importante, elle prend de nouvelles formes, notamment dans les stratégies adoptées par les OSI. Nous lions ces nouvelles formes à l'expérience de l'euro-syndicalisme, tant sur le plan organisationnel que sur le plan stratégique. Ceci illustre combien la coordination régionale de syndicats peut contribuer à leur meilleure intégration au niveau international.

Il est désormais largement accepté que la disparition de l'URSS et de ses pays satellites a contribué à sortir le mouvement syndical international de la torpeur dans laquelle il était tombé durant l'affrontement entre les blocs occidental et communiste (O'Brien, 2000). Il est donc légitime de s'interroger sur l'évolution d'une de ses principales caractéristiques, l'eurocentrisme, dans cette « nouvelle ère » qui semble être la sienne depuis le début des années 1990.

---

<sup>2</sup> Nous privilégions les expressions « mouvement syndical international » et « organisations syndicales internationales » à « syndicats internationaux », cette dernière appellation faisant référence, en Amérique du nord, à un type précis de syndicats étatsuniens ayant des sections locales au Canada. En outre, il nous semble que les dynamiques des OSI, au moins au niveau mondial, correspondent plus à celles d'organisations internationales qu'à celles de syndicats à proprement parler, rendant ainsi l'expression « syndicat global » quelque peu abusive.

Sur le plan analytique, notre contribution vise à affiner les outils d'observation du mouvement syndical international. En effet, force est de constater que la littérature sur le sujet est assez polarisée. D'une part, les « sceptiques » tendent à considérer les OSI comme des bureaucraties inutiles et trop éloignées des « réalités du terrain » (Moody, 1995 ; Waterman, 2001 ; Eder, 2002). D'autre part, les « enthousiastes », principalement issus de la discipline anglo-saxonne des relations industrielles, posent un regard peu critique sur les OSI et en proposent une approche assez descriptive (Gordon et Turner, 2000 ; Anner *et al.*, 2006 ; Lillie, 2004). Nous nous situons dans une perspective différente, quoique complémentaire, inspirée de l'économie politique critique, qui considère les OSI comme des organisations complexes et par nature contradictoires. Elles doivent être analysées comme telles, en gardant à l'esprit leur nature hybride, entre organisations de travailleurs et organisations internationales. Ainsi, nous nous reconnaissons dans les travaux inspirés par l'économie politique internationale critique (Harrod et O'Brien, 2002 ; Stevis et Boswell, 2008), mais aussi dans ceux de certains géographes (Herod, 2001) ou dans les approches privilégiant une perspective historique (Hyman, 2005 ; Gumbrell-McCormick, 2004). Nous estimons, avec Jeffrey Harrod et Robert O'Brien, que cette démarche devrait mener, sur le plan disciplinaire, à un rapprochement entre « les deux RI »<sup>3</sup> (relations internationales et relations industrielles), sur lequel nous reviendrons en conclusion.

L'originalité de notre contribution tient au fait qu'elle se base sur les perceptions d'acteurs extra-européens, en l'occurrence des représentants syndicaux latino-américains. Il est en effet essentiel à la bonne compréhension d'un rapport de pouvoir, même supposé, de prendre en considération les perceptions des acteurs dits de la périphérie, qui se définissent comme subordonnés dans cette relation. Les Amériques offrent un autre avantage : elles sont elles-mêmes un espace depuis longtemps traversé par une logique de domination Nord-Sud. Les velléités historiques de contrôle des syndicats latino-américains par le syndicalisme étatsunien ne sont en effet plus à prouver, et l'Amérique latine offre ainsi un terrain d'observation fertile où l'influence européenne ne se confond pas nécessairement avec l'influence du « Nord ».

---

<sup>3</sup> Expression empruntée à la préface de J. Harrod et R. O'Brien (2002, xvi).

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous proposons ici quelques pistes de réflexion sur les formes prises par l'influence européenne sur les OSI. Dans le cadre d'une recherche sur les dynamiques du mouvement syndical international dans les Amériques, nous avons été amenés à interviewer plusieurs responsables syndicaux latino-américains sur ces questions, et avons étudié les positions de leurs organisations respectives à cet égard. Nous nous sommes concentrés sur trois OSI ainsi que leurs affiliés : l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT), la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM) et Union Network International (UNI). Le matériau principal de cet article est constitué par trois observations d'événements syndicaux ainsi que cinquante-deux entrevues menées entre janvier et décembre 2007 au Mexique, au Brésil et en Argentine auprès de responsables syndicaux nationaux, d'observateurs du mouvement syndical et de responsables d'OSI. Nous estimons en effet que la nature même de la documentation syndicale (conçue dans une perspective stratégique) exige une analyse critique permise, entre autres, par des entrevues avec les responsables, élus et permanents, de ces organisations. Nous nous basons également sur la documentation officielle (sur support papier et électronique) produite par les OSI concernées ainsi que par certains de leurs affiliés.

Dans un premier temps, nous dresserons un portrait sommaire des principales OSI avant d'identifier les caractéristiques de la domination historique de celles-ci par leurs affiliés européens. Nous verrons ensuite les formes prises par l'influence européenne depuis la fin de la guerre froide, notamment à travers certaines stratégies adoptées tant sur le plan politique que sectoriel. Finalement, nous tirerons des conclusions analytiques soulignant l'importance de l'expérience d'intégration régionale dans l'implication internationale des syndicats.

### *Les OSI : un bref portrait*

Le mouvement syndical international est né avec les syndicats modernes<sup>4</sup>, à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'image de ses affiliés nationaux, il s'est organisé en deux types de structures : d'une

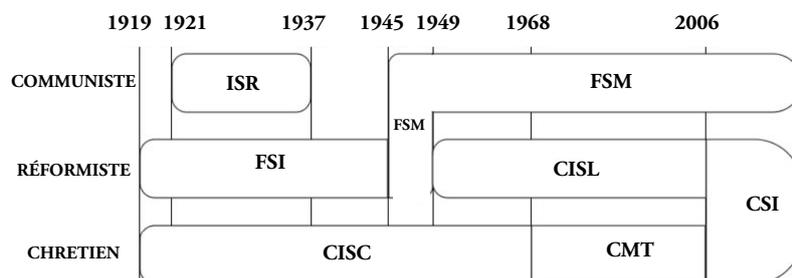
---

<sup>4</sup> Nous entendons par « syndicats modernes » les organisations de défense des salariés nées de la Révolution industrielle et se distinguant des corporations d'artisans tout en s'en inspirant partiellement.

part les OSI politiques, rassemblant les centrales syndicales, d'autre part les OSI sectorielles, rassemblant les syndicats de branche. Les OSI politiques ont eu tendance à reproduire les grands clivages idéologiques du mouvement ouvrier. Les courants communiste, réformiste et chrétien, ont chacun maintenu, à quelques exceptions historiques près, leur propre « internationale syndicale » (voir figure 1). Au sortir de la guerre froide, trois OSI politiques dominaient le paysage syndical international : la Fédération syndicale mondiale (FSM), communiste, fondée en 1945 ; la CISL, social-démocrate, fondée à partir d'une scission de la FSM en 1949 ; et la CMT, d'inspiration chrétienne, fondée en 1919. Depuis 2006, la CMT et la CISL ont laissé la place à la CSI, qui est aujourd'hui considérée comme l'OSI hégémonique, en raison du grand affaiblissement de la FSM<sup>5</sup>.

FIGURE 1

**Les organisations syndicales internationales politiques  
depuis 1919 par courant idéologique**

**Légende**

ISR : Internationale des syndicats rouges (ou *Profintern*)  
FSI : Fédération syndicale internationale  
CISC : Confédération internationale des syndicats chrétiens  
FSM : Fédération syndicale mondiale  
CISL Confédération internationale des syndicats libres  
CMT : Confédération mondiale du travail  
CSI : Confédération syndicale internationale

<sup>5</sup> Pour une histoire détaillée des OSI, en particulier celles d'obédience réformiste, cf. Carew *et al.* (2000).

Pour ce qui est des OSI sectorielles, leur histoire est légèrement distincte de celle des OSI politiques. Si tant la FSM que la CMT visaient à rassembler les syndicats de branche de leurs affiliés dans leurs propres fédérations sectorielles internationales, il n'en a pas été de même pour la CISL. Celle-ci a opté pour une collaboration avec les Secrétariats professionnels internationaux (SPI) sans pour autant les amener à s'affilier à elle de façon formelle. Les SPI se sont en effet développés de façon autonome des OSI politiques, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Windmuller, 2000). Si, au niveau national, leurs affiliés sont souvent également membres d'une centrale associée à la CISL, ils n'en ont jamais fait une obligation et ont toujours jalousement défendu leur indépendance vis-à-vis de la CISL. On reconnaît ici le modèle de structure syndicale typique du Trades Union Congress britannique ou de l'Europe du Nord, où c'est la centrale qui est l'émanation de puissants syndicats de branches, très autonomes, et non l'inverse, comme c'est souvent le cas des centrales ouvrières communistes ou catholiques, plus centralisées<sup>6</sup>.

En 2000, les SPI se sont collectivement dotés d'une nouvelle appellation : les Fédérations syndicales internationales (FSI). La fondation de la CSI, en 2006, les a vu formaliser un peu plus leurs rapports avec cette dernière, en créant le Conseil des Global Unions, une structure permanente de coordination à laquelle toutes les FSI, à l'exception de la FIOM, ont accepté de participer. Ce Conseil vise en fait à consolider l'entente tacite, parfois intitulée « Accord de Milan », qui organisait la division du travail entre la CISL et les anciens SPI depuis l'après-guerre (Gordon, 2000, 89). Ce partage des tâches reflète celui que l'on retrouve au niveau national entre centrales syndicales et syndicats de branche. La CSI est avant tout en charge des questions politiques, des représentations auprès des organisations internationales et des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique mondiale, notamment au travers de son rapport annuel sur les violations des libertés syndicales, auparavant assumé par la CISL. Les FSI, quant à elles, se concentrent sur les questions sectorielles, en particulier les rapports avec les firmes multinationales, dont elles ambitionnent de devenir les interlocutrices syndicales internationales. La mise en place

---

<sup>6</sup> On pourrait également reprendre la dichotomie opérée, en Amérique du nord, par Seymour M. Lipset (1960) entre organisations syndicales « *top-down* », auxquelles il associe le Syndicat des métallurgistes, et « *bottom-up* », qu'il illustre en utilisant le cas du Syndicat des travailleurs de l'automobile.

du Conseil correspond au vœu de plusieurs observateurs qui réclamaient depuis quelque temps déjà une meilleure coordination entre OSI politiques et sectorielles, voire leur intégration (Gallin 2002, 246-248 ; Gumbrell-McCormick, 2000, 205).

### ***L'eurocentrisme traditionnel des OSI***

L'évolution du mouvement syndical international ayant suivi celle des syndicalismes nationaux et de la Révolution industrielle, il est naturel qu'il soit né et se soit tout d'abord développé en Europe. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, puis les pays scandinaves jouèrent ainsi un rôle majeur dans l'administration des OSI dès leurs premières heures. Hyman note que « *For most of its history, 'international' trade unionism has been overwhelmingly European in inspiration, composition and leadership* » (Hyman, 2005, 140). Il explique également que, dans le cas des syndicalistes allemands, leur grande influence s'expliquait par les ressources considérables qu'ils réussissaient à mobiliser par rapport à leurs homologues dans le reste de l'Europe.

Ainsi, la domination européenne des OSI s'explique dans un premier temps par l'absence pure et simple d'affiliés en provenance d'autres régions du monde : « *International trade unionism was initially, and remained for many years, a largely European affair* » (Gumbrell McCormick, 2004, 179). Cette absence peut s'expliquer de diverses façons. Même dans les régions ayant connu une certaine industrialisation, il était difficile de voir émerger durablement un syndicalisme national dans les États maintenus dans un statut politique de colonie. Dans les régions où l'indépendance vis-à-vis des métropoles européennes avait été acquise plus tôt, comme en Amérique latine, l'instabilité politique ou, au contraire, la rigueur extrême de certains régimes autoritaires nuisaient au développement d'un mouvement syndical pouvant jouer d'égal à égal avec les grands syndicats européens.

Le cas des États-Unis fait toutefois exception. Pays du Nord, où l'industrialisation a mené au développement d'un mouvement syndical fort et structuré dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il aurait dû représenter un contrepoids logique à la domination européenne, à l'image de l'influence politique, militaire et commerciale progressivement obtenue par son gouvernement. Mais c'est peut-être précisément en étant le reflet de la politique étrangère de Washington que les syndicats étatsuniens n'ont jamais obtenu des OSI la place qui devait leur revenir.

En effet, l'American Federation of Labor (AFL) a historiquement fait le choix de privilégier son influence sur l'Amérique latine, appliquant ainsi à son propre niveau la doctrine Monroe et « *concentrating its international activity on asserting hegemony within the American continent* » (Hyman, 2005, 141). Elle a ainsi été absente de la principale OSI politique réformatrice de l'entre-deux-guerres, la Fédération syndicale internationale, tout comme le gouvernement étatsunien n'a jamais rejoint la Société des Nations.

L'avènement de la guerre froide n'a rien fait pour remettre significativement en cause les dynamiques internes des OSI. Elles ont certes vu des affiliés du Sud rejoindre leurs rangs, notamment suite aux vagues de décolonisation. Mais tant la CISL que son équivalent communiste, la FSM, étaient profondément impliquées dans les logiques de l'affrontement Est-Ouest et utilisèrent ces affiliés soit pour étendre l'influence de Moscou soit pour, au contraire, contribuer à la politique de « containment » du communisme dans le Sud. Dans les Amériques, l'American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO) a complètement joué le jeu de la guerre froide, mais là encore en se concentrant sur son « pré carré », l'Amérique latine. L'alignement de sa politique étrangère sur le Département d'État, voire sa collaboration à certaines initiatives prises par la Central Intelligence Agency (CIA) ont été documentées (Battista, 2002 ; Hill, 1993 ; Spalding, 1992). L'American Institute for Free Labor Development (AIFLD) était le canal principal par lequel passaient ces politiques et le financement permettant de les soutenir (Sims, 1992). Cette concentration sur l'Amérique latine fut si forte que l'AFL-CIO n'hésita pas à quitter la CISL, entre 1969 et 1982, en raison d'un désaccord avec les Européens sur la guerre du Viêtnam, tout en conservant son adhésion (et son contrôle) sur la branche panaméricaine de la CISL, l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT). De 1960 à 1975, la part des cotisations à la CISL assumée par les affiliés européens passe ainsi de 57,1 % à 81,3 % (Gumbrell-McCormick, 2004, 185). Durant toute la guerre froide, l'ORIT a été considérée comme l'extension de l'AFL-CIO en Amérique latine et son outil principal de lutte contre l'émergence de syndicats communistes dans la région<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Outre les études existant déjà sur le sujet, une grande majorité des personnes que nous avons interviewées, incluant celles travaillant actuellement pour l'ORIT, ont confirmé le statut de celle-ci par rapport à l'AFL-CIO pendant la guerre froide.

La question des organisations régionales de la CISL est d'ailleurs elle-même étroitement liée à la domination de celle-ci par ses affiliés européens. Les trois organisations régionales couvrant les régions du Sud (Amériques, Asie, Afrique) ont été mises en place, à l'image de l'ORIT, pour diffuser le programme anticomuniste sur lequel la CISL a été fondée en 1949. Par contre, aucune structure régionale ne fut mise en place en Europe. Et quand apparaît, en 1973, la Confédération européenne des syndicats (CES), celle-ci est indépendante de la CISL et ne correspond en rien, ni dans son mandat ni dans sa composition, aux organisations régionales de la CISL. La CES a en effet été étroitement liée, dès ses débuts, au projet d'intégration européenne (Gobin, 1997). Elle a été pensée comme l'interlocutrice syndicale d'un projet politique continental, et non comme la représentation régionale du mouvement ouvrier international. De même, elle a rapidement intégré dans ses rangs à la fois les syndicats membres de la CISL et ceux membres de la CMT, tandis que dans toutes les autres régions du monde et au niveau international la division organique entre sociaux-démocrates et chrétiens persistait. Cet exceptionnalisme européen est intimement lié à la domination des OSI par le Vieux Continent. Nul besoin, en effet, de relayer le discours des OSI en Europe alors que les sièges de celles-ci y sont déjà installés. Ce ne fut donc pas la CISL qui dota le continent européen d'une structure syndicale régionale, mais bien, indirectement, « l'Europe politique » elle-même.

Il en est allé de même sur le plan sectoriel. Les Fédérations syndicales européennes (FSE) ne sont pas apparues comme des branches continentales des SPI/FSI mais bien comme les branches sectorielles de la CES. Là encore, le contraste est frappant avec les autres régions du monde. Quand une fédération syndicale sectorielle existe dans les Amériques (ou, dans plusieurs cas, exclusivement pour l'Amérique latine), elle est toujours le fait d'un SPI/FSI et non de l'ORIT. L'autonomie des FSE n'a pas été sans poser des problèmes de concurrence et de divergences de vues entre les structures européennes et internationales. Nadia Hilal (2007) a notamment montré comment le clivage entre la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et la Fédération européenne des travailleurs du transport (ETF) nuisait à la mobilisation dans ce secteur. Toutefois, elle note le rapprochement opéré dans les dernières années entre les deux organisations et son impact positif sur l'action revendicative (Hilal *et al.*, 2007). Ce mouvement de rapprochement entre FSI et FSE a également eu lieu à

Union Network International (UNI) qui dispose désormais d'une fédération européenne qui est aussi affiliée à la CES. Mais le processus semble moins avancé dans d'autres secteurs, telle que la métallurgie.

### *Des nouvelles formes de l'influence européenne*

La chute de l'URSS et la fin de l'affrontement Est-Ouest devaient consacrer la sortie du « débat absurde » entre la CISL et la FSM<sup>8</sup>. Par ailleurs, la montée en puissance de certains pays du Sud sur la scène économique pouvait laisser entrevoir un changement de dynamique interne au sein des OSI. Force est de constater que, sur le plan structurel, l'influence européenne est toujours bien présente. À l'image de ses prédécesseurs, la CSI a son siège à Bruxelles (de fait, elle a simplement repris les locaux de la CISL). Les dix FSI ont elles aussi toutes leur siège en Europe (trois à Bruxelles, six dans la région de Genève et une à Londres) et une grande partie de leur personnel dirigeant est européenne. En 1998, les cotisations des affiliés européens comptaient encore pour 58,6 % des recettes de la CISL (Gumbrell-McCormick, 2004, 185).

La CISL a bien créé, dans les années 1990, un nouveau poste de secrétaire général adjoint réservé pour un représentant du Sud. Toutefois, des représentants syndicaux brésiliens nous ont mentionné qu'un des premiers titulaires du poste (un de leurs compatriotes) n'avait pas réussi à modifier de façon significative les orientations prises par l'organisation. La fondation de la CSI a amené de nouveaux changements. Un second poste de secrétaire général adjoint a été créé et réservé, officieusement, à un représentant de l'ex-CMT (CSI, 2008). Venant lui aussi d'Europe, il « diluerait » la présence du Sud au secrétariat général. Toutefois, les secrétaires généraux des organisations régionales de la CSI ont aussi obtenu le statut de secrétaires généraux adjoints de la CSI, amenant celle-ci à se doter d'un réel secrétariat collégial et non plus simplement d'un secrétaire général. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact effectif de ce changement statutaire, mais l'effort est notable, d'autant plus que, comme nous le verrons plus tard, la direction de l'ORIT est devenue dans les dernières années beaucoup plus sensible aux revendications des syndicats du Sud.

---

<sup>8</sup> Nous devons l'expression « *absurd debate* » à Dan Gallin (2002, 236). Kim Moody (1997, 228) préfère quant à lui parler du « *wrong debate* ».

Sur le plan financier, certaines OSI ont adopté des règles de cotisation plus transparentes et visant à prendre en considération les réalités de chaque pays. Ainsi, un responsable de la FIOM nous a indiqué que celle-ci avait élaboré un système permettant aux syndicats des régions du monde les moins riches de payer une quote-part réduite calculée en fonction du PIB de leur pays. Toutefois, le nombre de votes dont bénéficie un affilié dans les instances de la FIOM dépend à la fois de son nombre de membres et de sa contribution financière à la FIOM. Plusieurs grands syndicats du Sud bénéficient donc d'un taux de cotisation réduit mais cela influe négativement sur le nombre de votes dont ils bénéficient. Un effort de prise en compte des inégalités économiques peut donc devenir une forme d'institutionnalisation de la domination politique des syndicats des pays les plus riches.

Au-delà des structures et de la composition des exécutifs, il est important d'évaluer l'influence européenne sur les stratégies adoptées par les OSI. Nous nous concentrons ici sur deux aspects : d'une part la fondation de la CSI comme stratégie organisationnelle, d'autre part les activités sectorielles, qui sont plus le fait des FSI, et qui comprennent la stratégie des accords-cadres internationaux.

Sur le plan politique, l'idée d'unifier les familles sociale-démocrate et chrétienne est, en elle-même, profondément européenne. Nous avons vu que ces deux courants coexistaient déjà depuis plusieurs décennies au sein de la CES et de plusieurs FSE. L'unification au niveau mondial allait donc de soi pour les dirigeants européens et l'idée de création de la CSI est incontestablement venue d'« en haut ». Elle a été perçue par plusieurs dans les Amériques comme imposée depuis l'Europe. En effet, si cette unification ne posait pas vraiment de problème sur le Vieux Continent, il n'en fut pas de même dans les Amériques où les organisations régionales de la CMT et de la CISL n'avaient pas beaucoup d'atomes crochus (Wachendorfer, 2007). Ainsi, la fusion entre la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT, branche de la CMT) et l'ORIT ne put se faire qu'en mars 2008, après de nombreux mois de tractations<sup>9</sup>. Parmi les thèmes discutés, la nature panaméricaine ou purement latino-américaine de la future organisation était en débat (la CLAT était limitée à l'Amérique latine contrairement

---

<sup>9</sup> Les organisations régionales de la CISL et de la CMT étaient censées fusionner rapidement après la fondation de la CSI. Dans le cas des Amériques, cela prit un an et demi, soit plus longtemps que pour n'importe quelle autre région du monde.

à l'ORIT)<sup>10</sup>. De même, la place des nombreux instituts de formation de la CLAT, celle des coordinations sous-régionales ou encore le lien exact avec la CSI étaient autant de pierres d'achoppement entre les deux organisations. Lors du congrès fondateur de la nouvelle Confédération syndicale des Amériques (CSA), ce sont finalement les positions de l'ORIT qui l'emportèrent dans la plupart des cas<sup>11</sup>. Mais de nombreux syndicalistes interviewés ont clairement indiqué que l'unification s'était faite parce que la consigne avait été donnée par l'Europe, et non comme le reflet d'une réelle volonté régionale.

Une autre indication à l'effet que les reconfigurations récentes du mouvement syndical international ont été très marquées par l'Europe est le rôle clé joué, en Amérique latine notamment, par la Fondation Friedrich Ebert. Celle-ci est la fondation politique du Parti social-démocrate allemand (SPD) et est donc financée, à ce titre, par les fonds publics allemands. Elle dispose également d'un mandat de la Confédération allemande des syndicats (DGB) pour mener une grande partie de ses activités de coopération syndicale internationale<sup>12</sup>. De fait, la Fondation joue un rôle de premier plan dans la sensibilisation des syndicats latino-américains au processus ayant mené tant à la création de la CSI qu'à une plus grande coordination entre les FSI et la CSI. Au Mexique, où les affiliés des différentes OSI ne sont pas très impliqués internationalement, le bureau de la Fondation a été l'organisateur principal des rencontres portant sur l'unification organique du mouvement syndical international. Il est également le coordonnateur d'une campagne contre les « contrats de protection » entamée par l'ORIT, la CSI et la plupart des FSI en 2007 (Bouzas Ortiz, 2007). La Fondation Friedrich Ebert est sans conteste l'organisation de coopération syndicale internationale avec la présence la plus importante en Amérique latine. Son bureau de Sao Paulo lui permet de travailler de façon rapprochée avec la CSA tandis que son bureau de Montevideo gère un « programme syndical régional » dont les activités sont étroitement

---

<sup>10</sup> Nous nous basons ici sur les entretiens menés auprès de responsables de l'ORIT durant la période de négociations menant à la fusion avec la CLAT. Voir aussi ORIT, 2007.

<sup>11</sup> L'ORIT apportait 82 % des membres individuels de la CSA contre 11 % en provenance de la CLAT et 7 % en provenance de syndicats précédemment sans affiliation internationale.

<sup>12</sup> Information obtenue lors d'un entretien avec un responsable de la Fondation Friedrich Ebert à Sao Paulo.

liées aux reconfigurations actuelles du mouvement syndical international.

Outre les activités de la Fondation Friedrich Ebert, il est difficile d'ignorer la présence importante des syndicats européens en Amérique latine via leurs relations bilatérales de coopération. Celles-ci sont plus ou moins articulées avec les activités des OSI, tout en touchant à des thèmes similaires. Il en va ainsi notamment du programme conjoint entre la Confédération syndicale des Pays-Bas (FNV) et la Centrale unique des travailleurs du Brésil (CUT) intitulé CUT-Multis. Ce programme, financé par les Néerlandais, vise à créer des réseaux de syndicats présents au sein de la même entreprise multinationale, dans un premier temps au Brésil, pour ensuite les intégrer à un réseau international de syndicats, menant ainsi à la création de Conseils mondiaux de travailleurs<sup>13</sup>. S'il amène la CUT et la FNV à collaborer avec certaines FSI, notamment l'Internationale des travailleurs de la chimie, de l'énergie et des mines (ICEM), le programme CUT-Multis est indépendant des FSI. Il apporte toutefois son soutien à une initiative liée à la FSI UNI-Finances : les réseaux syndicaux des banques multinationales. Ceux-ci visent à rassembler les syndicats de travailleurs du secteur financier œuvrant dans les principales banques multinationales en Amérique latine<sup>14</sup>. Deux autres syndicats européens sont très impliqués dans ces réseaux : les Commissions ouvrières espagnoles (CC. OO.) et l'Union générale des travailleurs d'Espagne (UGT). Ces participations ne sont pas très surprenantes. Alors que le secteur bancaire latino-américain était jusqu'à récemment dominé par de grandes banques publiques (telle que la Banque du Brésil), il a été ouvert suite aux grandes vagues de privatisations que le sous-continent a connues et est ainsi devenu un terrain de prédilection pour de grandes banques multinationales, dont les Espagnoles BBVA et Santander. Cette dernière, notamment suite au récent rachat de ABN-Amro, tend à devenir un acteur majeur du secteur bancaire latino-américain, entraînant ainsi une grande présence des Espagnols dans les réseaux syndicaux. En outre, le syndicalisme bancaire ayant toujours été quasi inexistant aux États-Unis et au Canada, les Européens n'ont pas à souffrir d'une potentielle « concurrence » nord-américaine dans ce secteur.

---

<sup>13</sup> Informations recueillies lors d'entrevues avec des responsables de la CUT.

<sup>14</sup> Informations recueillies lors d'entrevues avec des responsables de la CUT et lors d'une observation d'une rencontre des réseaux syndicaux des banques multinationales.

Il est en effet difficile d'analyser les gains d'influence des syndicats européens en Amérique latine sans prendre en compte l'évolution de la présence de l'AFL-CIO dans la région. L'époque où l'ORIT était le bras armé des syndicats étatsuniens est incontestablement révolue. À son arrivée à la tête de l'AFL-CIO, en 1995, John Sweeney démantela l'AIFLD pour le remplacer par un réseau de bureaux régionaux placés sous l'égide du nouveau Solidarity Center (Shorrock, 2002). Il développa des liens avec des syndicats plus progressistes que par le passé et incita sa centrale à opter pour une approche plus égalitaire de la coopération syndicale internationale. Toutefois, outre les critiques ne voyant dans ces changements que des arrangements cosmétiques (Scipes, 2005), l'AFL-CIO vit ses activités internationales considérablement affaiblies par l'arrivée au pouvoir d'une administration républicaine peu sensible aux demandes syndicales. Or, la politique de coopération internationale de l'AFL-CIO reste largement financée par des fonds publics. En outre, même si un bilan clair reste à faire, il y a fort à parier que la scission des neuf syndicats fondateurs de la nouvelle fédération « Change to Win », en 2005, a considérablement affaibli la force de frappe de la centrale historique étatsunienne, et ce y compris dans le champ de la coopération internationale<sup>15</sup>.

De fait, de nombreux observateurs et responsables syndicaux latino-américains avec lesquels nous nous sommes entretenus ont noté une baisse de la présence de l'AFL-CIO dans la région, sans qu'elle en soit toutefois totalement absente. Pour ce qui est de l'ORIT/CSA, les avis étaient assez unanimes pour avancer que l'AFL-CIO y conserve une influence proportionnelle à sa taille (la dernière présidente de l'ORIT et première présidente de la CSA est issue de l'AFL-CIO). Toutefois, tous soulignaient également la montée en puissance notoire de plusieurs syndicats d'Amérique du Sud, au premier rang desquels les syndicats brésiliens, qui ont à la fois conquis des postes de direction et influencé considérablement les orientations de l'ORIT<sup>16</sup>.

Sur le plan sectoriel, l'une des stratégies du mouvement syndical international les plus discutées dans les dernières années est sans aucun

---

<sup>15</sup> Pour une analyse de l'éclatement de l'AFL-CIO, cf. Crosby (2006) ; Estreicher (2006) et Masters *et al.* (2006).

<sup>16</sup> Kjeld Jakobsen, ancien responsable des relations internationales de la CUT, notait déjà en 2001 que l'ORIT représentait un meilleur espace pour que les syndicats du Sud se fassent entendre que la CISL (Jakobsen, 2001).

doute la signature d'accords-cadres internationaux avec certaines firmes multinationales (Descolonges et Saincy, 2006 ; Fairborther et Hammer, 2004 ; Wills, 2002). Là encore, une simple observation des noms des entreprises avec lesquelles ces accords ont été signés parle d'elle-même. La très grande majorité d'entre eux ont été conclus avec des entreprises dont le siège est situé en Europe. La signature d'un accord-cadre international étant, dans la plupart des cas, précédée par l'établissement d'un Conseil mondial des travailleurs de l'entreprise, on ne peut s'empêcher d'y voir l'influence des Comités d'entreprise européens dont la mise en place est imposée aux grandes entreprises employant des salariés dans plus d'un pays de l'Union européenne. Sur la base de ces comités, certaines FSE signent d'ailleurs des accords-cadres européens dont le degré de coordination avec les accords-cadres internationaux et l'action des FSI est variable. Un responsable de la FIOM nous a d'ailleurs indiqué que celle-ci avait récemment resserré ses critères d'acceptation d'un accord-cadre international, entre autres raisons car elle avait constaté que certains accords-cadres européens ne répondaient pas à ses objectifs.

De façon générale, plusieurs syndicalistes latino-américains nous ont confié que dans plusieurs cas un accord-cadre international dans leur secteur avait été négocié et signé en Europe sans qu'ils soient consultés. Dans certains cas où ils avaient effectivement été consultés, ils n'ont pas noté d'impact de leurs suggestions sur la version finale du document. Certains mentionnent également que l'impact d'accords-cadres internationaux d'inspiration européenne peut être limité dans des pays où le « dialogue social » n'existe pas. Dans plusieurs pays latino-américains, le simple fait de voir le syndicat reconnu par l'employeur est déjà en soi une victoire. Mais d'autres mentionnent certaines occasions où l'accord-cadre international a fait partie du répertoire d'actions syndical, notamment dans des cas de licenciements abusifs. Toutefois l'accord comme tel n'a pas pu être utilisé au niveau local. Il a fallu que le syndicat latino-américain fasse appel au syndicat européen pour que celui-ci fasse à son tour pression auprès de la maison mère de l'entreprise. Ce sont ensuite les instructions de la maison mère auprès de sa filiale qui ont donné les résultats escomptés. On assiste donc à un « circuit de revendication » devant nécessairement passer par l'Europe, où siège la compagnie multinationale.

Certains signes semblent toutefois annoncer que la stratégie des accords-cadres internationaux puisse se « déeuropéaniser ». La raison principale en est l'apparition, dans certains secteurs, de joueurs majeurs en provenance du Sud. Ainsi, la firme Gerdau, une entreprise brésilienne, tend à devenir un acteur incontournable du secteur métallurgique. La FIOM a décidé d'appuyer la mise en place d'un Conseil mondial des travailleurs de Gerdau, dont nous avons pu observer l'une des réunions à Sao Paulo. Les participants venaient tant d'Amérique latine que des États-Unis et d'Europe (Espagne, notamment). Toutefois, l'importance des Brésiliens dans la coordination et la mise en place du plan d'action du Comité était évidente, et s'expliquait facilement du fait qu'ils étaient les mieux placés pour connaître l'employeur et déterminer les stratégies les plus susceptibles de l'influencer.

### *Intégration régionale et implication internationale*

Sur le plan organisationnel, il est indéniable que les syndicats européens continuent d'avoir un poids considérable sur les OSI. Qu'il s'agisse du financement, du nombre de votes (en grande partie fonction du financement), de la nationalité des élus et des permanents (largement déterminée par le nombre de votes) ou de la localisation de leurs sièges respectifs, tant la CSI que les FSI peuvent encore être considérées comme des structures largement influencées par leurs affiliés européens. Toutefois, nous avons pu constater que tant sur le plan du financement que sur celui de la répartition des postes électifs, des efforts avaient été faits par plusieurs OSI pour tendre vers une plus grande représentativité, notamment en accordant plus de place aux syndicats en provenance du Sud. Les effets à long terme de ces changements seront à évaluer.

Au-delà des structures, nous avons pu constater l'influence européenne sur certaines des décisions stratégiques prises dans les dernières années par les OSI. Tant la fondation de la CSI que plusieurs des pratiques sectorielles, dont celle des accords-cadres, portent la marque des affiliés européens. Toutefois, l'arrivée dans l'économie mondiale de puissances émergentes du Sud semble avoir un impact sur l'équilibre des relations syndicales internationales. La négociation d'accords-cadres, ou au moins l'établissement de campagnes ou de réseaux de syndicats face à une multinationale du Sud, amène nécessairement

les syndicats du pays de la maison mère à jouer un rôle clé. Il en est ainsi du cas de Gerdau, mais également, comme nous l'a rapporté un responsable syndical canadien, de la compagnie sud-africaine Nampak, avec laquelle UNI-Graphique a signé un accord-cadre international. Dans ce cas-là, c'est le syndicat sud-africain qui a contribué à la syndicalisation des travailleurs de Nampak en Grande-Bretagne en faisant pression sur la maison mère.

L'évolution des formes de l'influence européenne pose la question des causes de cette influence. Le poids de l'Histoire semble indéniable et il est certain qu'il amène les OSI à conserver leurs sièges en Europe et à ne pas beaucoup diversifier les nationalités de leurs responsables. Outre cela, le poids économique de l'Europe et surtout la force de plusieurs de ses syndicalismes nationaux donnent aux Européens une prépondérance naturelle, non seulement comme affiliés influents dans les prises de décisions des OSI mais aussi comme interlocuteurs des firmes multinationales originaires de leurs pays respectifs. Ce dernier « avantage comparatif » devrait toutefois tendre à s'estomper avec l'apparition de multinationales en provenance des pays du Sud.

Par ailleurs, nous pensons qu'il est nécessaire de considérer un autre élément majeur, soit l'intégration régionale et ses conséquences sur le syndicalisme, pour comprendre de façon plus complète l'influence exercée par le syndicalisme européen sur les OSI. En effet, tant dans le cas de la création de la CSI que dans celui des stratégies sectorielles, en particulier les accords-cadres, nous avons vu le rôle joué par l'euro-syndicalisme et ses pratiques comme inspiration des directions prises par le mouvement syndical international. C'est bien l'expérience de la CES qui a inspiré la fusion entre la CISL et la CMT. Au-delà de l'influence structurelle des syndicats européens sur les instances des OSI politiques, ce sont les plus de trente ans de coexistence entre chrétiens et sociaux-démocrates sur le Vieux Continent qui ont légitimé l'extension de ce rapprochement au niveau mondial. Le fait que, au quotidien, responsables syndicaux de la CMT et de la CISL se côtoyaient au sein de la CES a rendu d'autant plus naturel pour eux le fait de faire fusionner les deux confédérations mondiales. Et ce au prix de froisser les autres régions qui n'avaient pas connu les mêmes démarches sur le plan régional. Au prix également de laisser de côté la troisième « famille » syndicale, représentée par la FSM, tout en parlant d'unification du mouvement syndical international.

Il en va de même pour les accords-cadres internationaux. Ils découlent, sans doute plus que n'importe quelle autre stratégie syndicale internationale, de l'expérience des comités européens d'entreprise. Là encore, les syndicats européens ne bénéficient pas uniquement de leur rapport de force historique et du fait que la plupart des multinationales signataires d'un accord-cadre ont leur siège en Europe, mais également de l'expérience acquise au cours de négociations au niveau européen avec ces mêmes entreprises. Dans leur genèse des accords-cadres internationaux, Stevis et Boswell (2008, 122-124) identifient les réglementations européennes comme un des principaux facteurs de développement de ces accords. Il expliquerait notamment, selon eux, la géographie politique de cette pratique syndicale, très centrée sur l'Europe. Nos recherches basées sur les perceptions des syndicalistes latino-américains tendent à confirmer cette thèse. Plus largement, c'est l'idée même de « dialogue social », répandue dans les relations du travail européennes, qui est véhiculée voire exportée par les accords-cadres internationaux. Isabelle Daugareilh (2006) va même jusqu'à affirmer que les accords-cadres internationaux sont porteurs d'une « vision européenne de la mondialisation » et de « l'entreprise globalisée » tant dans leur forme que dans leur contenu. Cela n'est pas sans créer problème avec des cultures et des traditions revendicatives ancrées ailleurs qu'en Europe, mais cela n'empêche pas les accords-cadres internationaux d'être devenus les fers de lance stratégiques de plusieurs FSI.

Notre idée n'est pas de sous-estimer le poids de l'Histoire ou de l'influence politique individuelle de chaque syndicat européen mais bien de souligner que l'influence des affiliés européens sur les OSI ne peut se comprendre aujourd'hui sans prendre en compte une autre dimension : l'expérience de l'euro-syndicalisme. La CES et la CISL ont fonctionné, pendant de nombreuses années, en silos. Alors que la CISL était encore embourbée dans les affrontements stériles de la guerre froide, la CES tentait de donner une voix aux syndicats dans la construction européenne, avec tous les risques d'incorporation que cela comprend. Avec la fin de la guerre froide et l'avènement des réformes structurelles et stratégiques du mouvement syndical international, les syndicats européens tendent à façonner la CSI et les FSI à l'image de la CES et des FSE. Il devient ainsi clair que l'expérience d'intégration régionale compte dans la capacité des syndicats d'influer sur les OSI.

Nos recherches nous ont d'ailleurs conduits à un constat similaire dans les Amériques. Longtemps isolés du mouvement syndical international par la dictature militaire, les syndicats brésiliens y entrent aujourd'hui en force, notamment dans l'ORIT/CSA. Or, il est intéressant de constater qu'avant d'intégrer la CISL et ses organisations associées, les centrales brésiliennes se sont impliquées dans la Coordination des centrales syndicales du Cône Sud (CCSCS). Bien que fondée avant le lancement du Marché commun du Sud (MERCOSUR), la CCSCS est progressivement devenue l'interlocutrice syndicale de cette zone d'intégration régionale (Portela de Castro 2007 ; Portela de Castro, 2000). Comme institution indépendante de la CISL et de l'ORIT, elle a permis aux Brésiliens de commencer à travailler ensemble et avec leurs voisins de la région et ainsi de développer une pratique du syndicalisme international. Parmi les partenaires des Brésiliens au sein de la CCSCS, on comptait à la fois des membres historiques de la CISL, telle la Confédération générale du travail d'Argentine (CGT) et d'autres organisations non-affiliées, dont certaines n'ont même pas rejoint la CSI lors de sa fondation, telle la Plénière intersyndicale des travailleurs-Confédération nationale du travail de l'Uruguay (PIT-CNT).

Il n'est donc pas anodin que la direction de l'ORIT/CSA ait privilégié dans les dernières années la mise en place de coordinations sous-régionales sur le reste du continent, très encouragée en cela par les affiliés brésiliens. L'ORIT a par ailleurs insisté pour que ces structures restent indépendantes et ne lui soient pas formellement affiliées, afin qu'elles puissent continuer de jouer un rôle de pont entre la « famille » de la CSI et les organisations qui ne se sentent pas encore « prêtes » à la rejoindre (comme la PIT-CNT ou la Confédération générale du travail du Pérou). Ironiquement, la seule région à ne pas bénéficier de ce type de structures est... l'Amérique du nord. Si les syndicats étatsuniens et canadiens ne souffrent pas particulièrement de cette absence, en raison de leur poids historique, nous avançons qu'il n'en va pas de même pour les Mexicains qui se sont considérablement isolés du mouvement syndical international dans les dernières années<sup>17</sup>. Ceci tend donc à confirmer notre hypothèse suivant laquelle la coordination syndicale régionale contribue à une meilleure intégration des syndicats nationaux aux OSI.

---

<sup>17</sup> Nous avons développé la comparaison entre l'implication des syndicats mexicains et brésiliens dans l'ORIT dans Collombat (2008).

### ***Conclusion***

Le poids de l'Histoire et la puissance individuelle de chacun des grands syndicats européens ne sont donc pas les seules dimensions à prendre en compte lorsqu'est abordée l'influence européenne sur les OSI. L'expérience de l'euro-syndicalisme donne aux syndicats du Vieux Continent une légitimité et un « modèle » dont ils peuvent ensuite chercher à transférer certains éléments au niveau international. Ceci tend à renforcer la thèse suivant laquelle la coordination régionale des syndicats contribue à leur meilleure intégration au mouvement syndical international.

Ce constat n'est pas pour autant incompatible avec les critiques émises à l'égard de la CES et de ses pratiques<sup>18</sup>. En Europe, les réserves sont nombreuses sur la capacité de la CES à porter un projet authentiquement indépendant des institutions européennes elles-mêmes. À l'extérieur, l'influence européenne, quels que soient ses facteurs, est encore perçue par plusieurs observateurs comme une forme d'impérialisme syndical nuisible aux idéaux de l'internationalisme ouvrier. Notre contribution permet avant tout de complexifier l'analyse en évitant les discours simplistes tendant soit à ignorer les dynamiques internes des OSI soit à en minimiser les contradictions. Elle indique que les défis du syndicalisme européen vis-à-vis du mouvement syndical international sont indissociables de son expérience d'intégration au niveau européen. L'évolution de la CES teintera beaucoup la façon dont les syndicats européens influent sur la CSI comme sur les FSI. Elle participera également de la capacité des Européens à établir des relations plus égalitaires avec leurs partenaires du Sud au sein des OSI.

L'analyse de l'implication européenne dans le mouvement syndical international appelle donc une approche dialectique, permettant de développer une authentique perspective critique depuis laquelle observer les dynamiques du mouvement syndical international. Sur le plan disciplinaire, elle confirme l'intuition de Harrod et O'Brien quant au rapprochement entre relations internationales et relations industrielles. Les caractéristiques des OSI recourent en effet celles des organisations internationales et celles des organisations syndicales. Leur analyse impose donc la mobilisation d'outils de recherche empruntant à

---

<sup>18</sup> Voir notamment celles formulées par Hyman (2005b) et Gobin (2000) sur la faible capacité de mobilisation de la CES.

plusieurs disciplines. Considérer les OSI uniquement comme des mouvements sociaux transnationaux élude leur caractère syndical et les dynamiques propres aux organisations de travailleurs. Mais ne les analyser qu'au travers du prisme des relations du travail ne permet pas une mise en lumière des tensions Nord-Sud identifiées par les écrits de relations internationales. Dans ce cas comme dans d'autres, les deux traditions sont donc complémentaires et méritent d'être articulées plutôt qu'opposées l'une à l'autre. C'est dans cette optique que nous avons proposé notre approche de l'implication européenne dans le mouvement syndical international.

#### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Anner M., Greer I., Hauptmeier M., Lillie N. et Winchester N. (2006), « The Industrial Determinants of Transnational Solidarity: Global Interunion Politics in Three Sectors », *European Journal of Industrial Relations*, vol. 12, n° 1, p. 7-27.
- Battista A. (2002), « Unions and Cold War Foreign Policy in the 1980s: The National Labor Committee, the AFL-CIO, and Central America » *Diplomatic History*, vol. 26, n° 3, p. 419-451.
- Bouzas Ortiz J. A. (dir.) (2007), *Contratación colectiva de protección en México. Informe a la Organización Regional Interamericana de Trabajadores*, Mexico, ORIT et UNAM.
- Carew A., Dreyfus M., Van Goethem G., Gumbrell-McCormick R. et van der Linden M. (dir.) (2000), *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne, Peter Lang.
- Collombat T. (2008), « Several Souths: Assessing Latin American involvement in a Renewed International Labour Movement », communication présentée au 80<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne de science politique, Vancouver, Université de la Colombie-Britannique, 5 juin.
- Crosby J. (2006), « Can Anything Good Come from This? », *New Labor Forum*, vol. 15, n° 1, p. 29-37.
- CSI (2006), *Programme de la CSI*, Bruxelles, Confédération syndicale internationale.
- CSI (2008), *Organes statutaires de la CSI*, Bruxelles, Confédération syndicale internationale.
- Daugareilh I. (2006), « Les accords-cadres internationaux : une réponse européenne à la mondialisation de l'économie ? », in M. Descolonges et B. Saincy (dir.), *Les Nouveaux enjeux de la négociation sociale internationale*, Paris, La Découverte, p. 116-135.
- Descolonges M. et Saincy B. (dir.) (2006), *Les Nouveaux enjeux de la négociation sociale internationale*, Paris, La Découverte.

- Eder M. (2002), « The Constraints on Labour Internationalism: Contradictions and Prospects », in J. Harrod et R. O'Brien (dir.), *Global Unions? Theory and Strategies of Organized Labour in the Global Political Economy*, Londres et New York, Routledge, p. 167-184.
- Estreicher S. (2006), « Disunity within the House of Labor: Change to Win or to Stay in the Course? », *Journal of Labor Research*, vol. 27, n° 4, p. 505-511.
- Fairbrother P. et Hammer N. (2005), « Global Unions. Past Efforts and Future Prospects », *Relations industrielles/Industrial Relations*, vol. 60, n° 3, p. 405-431.
- Gallin D. (2002), « Labour as a Global Social Force: Past Divisions and New Tasks », in J. Harrod et R. O'Brien (dir.), *Global Unions? Theory and Strategies of Organized Labour in the Global Political Economy*, Londres et New York, Routledge, p. 235-250.
- Gobin C. (1997), *L'Europe syndicale*, Bruxelles, Labor.
- Gobin C. (2000), « L'Europe syndicale au risque de la mondialisation », *Les Temps modernes*, n° 607, p. 159-177.
- Gordon M. E. (2000), « The International Confederation of Free Trade Unions: Bread, Freedom and Peace », in M. E. Gordon et L. Turner (dir.), *Transnational Cooperation among Labor Unions*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, ILR Press, p. 81-101.
- Gordon M. E. et Turner L. (2000), *Transnational Cooperation among Labor Unions*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, ILR Press.
- Gumbrell-McCormick R. (2000), « Quel internationalisme syndical ? Passé, présent, avenir » *Les Temps modernes*, n° 607, p. 178-206.
- Gumbrell-McCormick R. (2004), « The ICFTU and Trade Unions in the Developing Countries: Solidarity or Dependence? », in A. Verma et T. A. Kochan (dir.), *Unions in the 21st century: An International Perspective*, Houndmills, Basingtoke/Hampshire, Palgrave MacMillan, p. 179-190.
- Harrod J. et O'Brien R. (dir.) (2002), *Global Unions? Theory and Strategies of Organized Labour in the Global Political Economy*, Londres et New York, Routledge.
- Herod A. (2001), *Labor Geographies. Workers and the Landscape of Capitalism*, New York, The Guilford Press.
- Hilal N. (2007), *L'Eurosyndicalisme par l'action. Cheminots et routiers en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Hilal N., Decoene A. et Gobin C. (2007), « Mobilisations transfrontières et union européenne : Difficultés et réalités de la contestation syndicale. L'exemple du syndicalisme des transports », *Lien social et politiques*, n° 58, p. 73-84.
- Hill H. (1993), « The CIA in National and International Labor Movements », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 6, n° 3, p. 405-408.

- Hyman R. (2005), « Shifting Dynamics in International Trade Unionism: Agitation, Organisation, Bureaucracy, Diplomacy », *Labor History*, vol. 46, n° 2, p. 137-154.
- Hyman R. (2005b), « Trade unions and the politics of the European social model », *Economic and Industrial Democracy*, vol. 26, n° 1, p. 9-40.
- Jakobsen K. A. (2001), « Rethinking the International Confederation of free Trade Unions and its Inter-american Regional Organization », *Antipode*, vol. 33, n° 3, p. 363-383.
- Lillie N. (2004), « Global collective bargaining on flag of convenience shipping », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 42, n° 1, p. 47-67.
- Lipset S. M. (1960), *Political Man: The Social Bases of Politics*, New York, Doubleday & Co.
- Masters M. F., Gibney R. et Zagenczyk T. (2006), « The AFL-CIO v. CTW: The Competing Visions, Strategies and Structures », *Journal of Labor Research*, vol. 27, n° 4, p. 473-504.
- Moody K. (1997), *Workers in a Lean World. Unions in the International Economy*, Londres, Verso.
- O'Brien R. (2000), « Workers and World Orders: The Tentative Transformation of the International Union Movement », *Review of International Studies*, vol. 26, p. 533-555.
- ORIT (2007), *Informe sobre el proceso de unidad en las américas*, document non publié.
- Portela de Castro M. S. (2007), « El sindicalismo frente al Mercosur », *Nueva Sociedad*, n° 211, p. 66-80.
- Portela de Castro M. S. (2000), « Movimento sindical no Mercosul : Trajetória e perspectiva de ação », in J. Lorenzetti et O. L. Faccio (dir.), *O sindicalismo na Europa, Mercosul e Nafta*, Sao Paulo, LTR, p. 103-136.
- Scipes K. (2005), « Labor Imperialism Redux? The AFL-CIO's Foreign Policy since 1995 », *Monthly Review*, vol. 57, n° 1, p. 23-36.
- Shorrock T. (2002), « Toeing the Line? Sweeney and U.S. Foreign Policy », *New Labor Forum*, vol. 11, p. 9-18.
- Sims B. (1992), *Workers of the World Undermined. American Labor's Role in U.S. Foreign Policy*, Boston, South end Press.
- Spalding H. A. (1992), « The Two Latin American Foreign Policies of the U.S. Labor Movement: The AFL-CIO Top Brass vs. Rank-and-file », *Science and Society*, vol. 56, n° 4, p. 421-439.
- Stavis D. et Boswell T. (2008), *Globalization and Labor. Democratizing Global Governance*, Lanham, Rowman and Littlefield.
- Wachendorfer A. (2007), « Hacia una nueva arquitectura sindical en América latina ? », *Nueva Sociedad*, n° 211, p. 32-49.
- Waterman P. (2001), *Globalization, Social Movements and the New Internationalisms*, Londres et New York, Continuum.

- Wills J. (2002), « Bargaining for the Space to Organize in the Global Economy: A Review of the Accor-IUF Trade Union Rights Agreement », *Review of International Political Economy*, vol. 9, n° 4, p. 675-700.
- Windmuller J. P. (2000), « The international trade secrétariats », in M. E. Gordon et L. Turner (dir.), *Transnational Cooperation among Labor Unions*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, ILR Press, p. 102-119.